

Autres dénominations : Administrateur d'infrastructure, Administrateur système • Administrateur réseau / Administratrice réseau • Administrateur de bases de données / Administratrice de bases de données • Administrateur d'applications / Administratrice d'applications • Administrateur de messagerie / Administratrice de messagerie • Administrateur sécurité / Administratrice sécurité

Présentation du métier

Le / La spécialiste infrastructure est responsable de la bonne installation, du bon fonctionnement et de la qualité des infrastructures réseau.

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac+2 (BTS, DUT, ...) à Bac+5 (Master, MIA, ...) dans le secteur de l'informatique ou des télécoms.

Il est également accessible avec une expérience professionnelle dans le secteur de l'informatique ou des télécoms sans diplôme particulier.

La pratique d'une langue étrangère, en particulier l'anglais (vocabulaire technique) est requise.

Compétences professionnelles

- Administrer un Système d'Information (SI)
- Caractéristiques des logiciels d'interface (middleware)
- Conseiller une clientèle ou un public
- Gérer les risques de cybersécurité
- Infogérance / télémaintenance
- Ingénierie d'exploitation
- Installer un équipement informatique
- Intégrer un script
- Mettre en œuvre des actions ou mesures correctives ou préventives
- Paramétrer un progiciel, un logiciel
- Principes d'intégration de matériels et de logiciels
- Protection des données numériques
- Rédiger un script
- Sélectionner les équipements informatiques
- Structurer, synthétiser des informations

Savoir-être professionnels

- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve d'engagement
- Travailler en équipe
- Faire preuve de curiosité
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Prendre des initiatives et être force de propositions

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME M1801 - Administration de systèmes d'information](#).